

Commune historique de Vareilles
Conseil Communal
Séance du mercredi 23 mars 2016 à 20h 30

Etaient présents : Bernard Romieux, Claudine Leclerc, Francis Huver, Elisabeth Roger, Louis Boucheny, Joël Cretté, Marie-José Masson, Aline Clément, Jean-Claude Fert, Bernard Davoust.

Invités présents : Bernard Coquille et Luc Maudet

Absente : Virginie Cavan

Secrétaire de séance : Elisabeth Roger

1) Point sur la commune nouvelle

L'horaire des futures réunions du conseil communal de Vareilles est avancé à 19h30 à l'unanimité des présents.

Les conseillers regrettent un manque de réunions du conseil de Vareilles. Cette situation a été provoquée par le très grand nombre de réunions de la commune nouvelle en janvier et février avec un phénomène de saturation. Maintenant que la commune nouvelle est lancée il a été convenu une réunion toutes les six semaines maximum et plus si nécessaire.

Un conseiller fait remarquer que l'administration ne reconnaît pas toujours la commune nouvelle (sécurité sociale et mêmes certains services de la préfecture !!...) Le maire constate que nous sommes souvent en plein vide juridique, cela ne peut que s'arranger.

Francis Huver fait part de sa satisfaction de travailler avec les autres communes qui a été bénéfique pour Vareilles (nettoyage du terrain devant servir de jachères fleuries à l'entrée de Vareilles par exemple) et souhaite plus de travail ensemble pour profiter de l'expérience des autres communes.

2) Cimetière

- présentation du règlement intérieur du cimetière qui est affiché sur le mur du cimetière. Celui-ci sera repris lorsque le jardin du souvenir sera réalisé (fin juillet)
- rendez vous avec les pompes funèbres Générales pour la mise au point du projet du jardin du souvenir jeudi 24 mars à 18h.
- Relevé des tombes tranches 2 et 3 lancé auprès de Delassasseigne qui interviendra à partir de mardi 29 mars.

3) Participation citoyenne

La commune nouvelle a décidé de signer une convention « Participation Citoyenne » avec la gendarmerie. Le conseil communal décide de nommer comme référents : Louis Boucheny, Joël Cretté et Maurice Simonnet.

4) Travaux sur Vareilles

- **Jachères fleuries.** Le terrain a été nettoyé avec l'aide de Theil. Le terrain a été retourné. Le choix des plantes reste à faire.
- **Marnière :** un éboulement s'est produit derrière le terrain de jeux. La falaise a été purgée immédiatement. Une butte de protection de la zone a été élevée. Deux panneaux risque d'éboulement seront mis en information derrière les buts du terrain de jeux. Une protection est à faire en tête de falaise.
- **Eglise :** des tuiles manquent. Il faut faire un contrôle complet de la toiture de l'église par nacelle. Ces travaux seront faits conjointement avec les toits des églises de Chigy et de Theil.
Pas de nouvelles des monuments historiques. Le maire reprendra contact avec eux.

Samedi 28 mai sera organisée une journée citoyenne de tous les habitants volontaires de Vareilles pour nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'église.

- **Terrain du bîme.** Les peupliers devaient être coupés fin février...La vente se fera après leur coupe. Une subvention a été demandée à l'agence de l'eau.
- **Trottoirs de l'église au bîme rue de l'érable.** Un projet a été fait par Francis Huver. La solution de réalisation privilégiée est une solution en régie avec les communes de Theil et de Chigy.
- **0-phyto.** Compte tenu des quantités de produits toxiques rencontrés dans les prélèvements d'eau potable, il est décidé par 6 voix pour, 1 contre et 2 abstentions d'avancer l'échéance légale de 2017 et de ne plus traiter les trottoirs dès aujourd'hui. Cette démarche répond également à une attente exprimée par certains Vareillois.

Elle impliquera des travaux d'entretien plus importants si nous souhaitons que notre village reste propre.

Nous demandons aux habitants de Vareilles de nous soutenir dans cette démarche et de participer à l'entretien du village en nettoyant devant chez eux dans la limite de leurs capacités et loisirs.

- **Fossés :** il reste des fossés à nettoyer
- 5) **Eclairage public :** ampoules à changer rue du Prieuré, rue de la Croix Bressée et aux Branlards. Les conseillers municipaux et les habitants doivent faire remonter la demande à la mairie.
- 6) **Saints de Glace** Les vingtièmes Saints de Glace sont lancés. Un timbre a été imprimé pour envoyer les invitations aux exposants, associations et à la presse. Nous avons un problème cette année car la DDSCP considère que c'est aussi un rassemblement animal (poneys + animaux de la ferme) et demande la présence d'un vétérinaire. Malgré cela les dépenses prévisionnelles pour la mairie sont largement équilibrées.

Nota : une réunion de préparation des Saints de Glace est organisée le 11 avril à 20h 30 à la mairie. Il est demandé aux conseillers municipaux et aux habitants de Vareilles de s'impliquer au maximum en venant à cette réunion et en participant à l'organisation.

7) Les Ecoles

- La commune nouvelle a la possibilité d'accueillir les enfants de la maternelle et de la primaire dans les écoles de Theil et Chigy. Bien que cela nous coûte 18 000 € environ, il a été décidé, pour ne pas bouleverser l'équilibre financier de Cerisiers, de laisser les enfants à Cerisiers l'année prochaine. Cependant, la commune nouvelle Les Vallées de la Vanne ne financera pas de nouvelles structures en dehors de la commune mais privilégiera les investissements à Theil ou à Chigy.
- L'école primaire de Cerisiers demande une subvention complémentaire de 60 € environ pour les enfants afin d'organiser un voyage en Auvergne. L'accord est donné par le conseil communal.

8) Téléphonie mobile et WIFI :

- **Téléphonie** Vareilles n'est pas considérée comme zone blanche par l'ARCEP. La seule espérance que nous ayons pour le moment d'amélioration est la montée en puissance des émetteurs de Les Clérimois et de ceux le long du TGV qui devraient passer en 4G. Deux nouvelles antennes vont être réalisées (théoriquement avant fin 2016 mais plutôt en 2017) à Vaudeurs et à Coulours. On peut espérer une amélioration aux Vallées. La solution « FEMTO » à l'intérieur du domicile avec un boîtier branché sur internet est une solution palliative qui marche bien mais qui est provisoire et limitée

- **Wifi.** France Telecom demande 130 936€ pour « améliorer » en ADSL les communications internet. Il n'est pas question de fibre optique. Dans le bourg nous avons des débits de 2 à 4 Mbits/s. La solution Wimax est reprise par le conseil départemental. Des éléments de réflexion seront distribués prochainement par la mairie

Pour les Vallées de la Vanne nous allons étudier les technologies Wifi et Wimax, d'un coût sans commune mesure et qui devrait permettre d'avoir un débit supérieur à 2 Mbits/s.

9) **Point sur le parc des Grolois.**

- Le projet a été retoqué par la communauté de communes. **Celui-ci est donc enterré.**
- Les maires adjoints de la commune nouvelle ont demandé que soit regardé la possibilité d'acheter le terrain pour bloquer le foncier, éviter l'implantation d'une solution indésirable et permettre l'étude d'un nouveau projet à l'échelle de la commune. Tant que nous ne sommes pas propriétaire du terrain toute étude est impossible.
- Trois pistes de subvention sont examinées actuellement : subventions de la DETR et du SIPL, subvention du conseil départemental qui permettraient de financer 80% du montant de l'achat du terrain
- Un partenariat avec les Eaux de Paris est à l'étude
- Si le terrain est acheté il appartiendra de redéfinir un nouveau projet pour que les habitants s'approprient le terrain (zones de jeux, parcours santé, arboretum...)

10) **Questions diverses : Que fait-on de l'emplacement de la cabine téléphonique ?**

Fin de séance à 22h 45